RITA

Réseau d'innovation et
de transfert agricole dans les DOM

Travailler avec et pour les producteurs, au développement de nos territoires...

Présentation du réseau RITA

Les Réseaux d'Innovation et de Transfert Agricole (RITA) ont été mis en place fin 2011, suite au Conseil Interministériel de l'Outre-Mer (CIOM) de 2009. Ils visent à **accompagner le développement local des productions animales et végétales dans les Départements d'Outre-Mer (DOM).** Ils regroupent l'ensemble des acteurs du dispositif **Recherche-Formation-Développement** des DOM et ont pour objet de **co-construire** et de mettre en œuvre des actions de recherche et développement, de démonstration, de formation et de transfert **en réponse aux besoins exprimés localement par les professionnels.**

Le RITA en Guyane aujourd'hui

Le réseau a été mis en place en 2012 avec des projets collaboratifs dans le domaine animal (coordonnés par IKARE), végétal (coordonnés par le CIRAD), de la fertilité des sols, et de la gestion de l'information (pilotés par l'INRA).

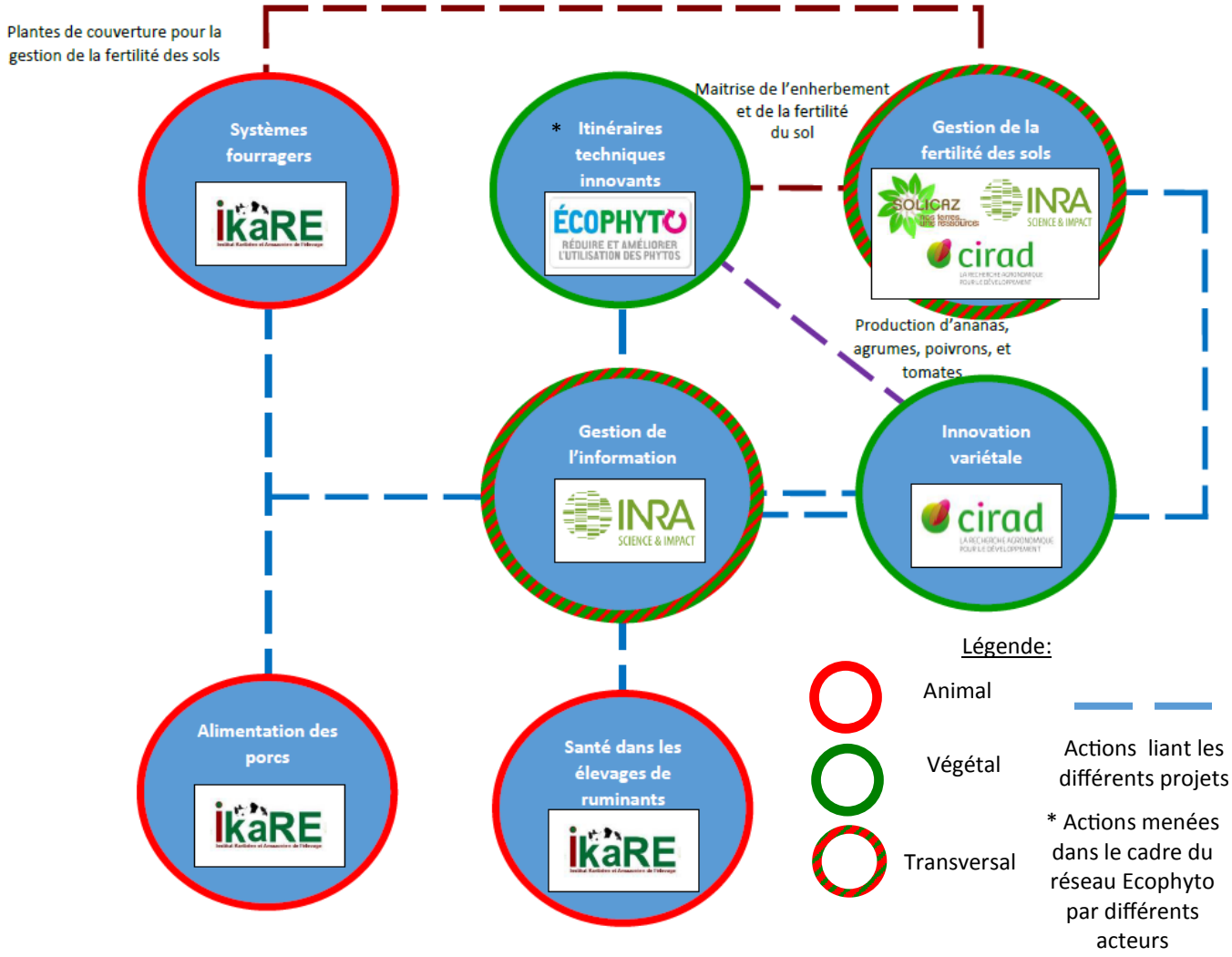

Le réseau RITA Guyane représente près de **40 partenaires.** La plupart des acteurs sont basés en Guyane, mais aussi aux Antilles et en métropole. Des collaborations sont établies avec des partenaires d'Amérique du Sud, d'Asie ou encore de Nouvelle Calédonie. L'ensemble des travaux menés entre 2012 et 2015 concernent les productions suivantes: **Ananas, Agrumes, Bananes, Maraichage, Papaye, Goyave, Bovins, Porcins, Ovins et Caprins, et les systèmes de production sur abattis brûlis**.

Comment le réseau fonctionne t il ?

Comité de Pilotage Régional (CPR)

APIFIVEG

Le Comité de Pilotage Régional (CPR) est composé de représentants de la Chambre d'Agriculture, de la Région Guyane - autorité de gestion des fonds européens - de la Direction de l'Agriculture de l'Alimentation et de la Forêt (DAAF). Sont associés au CPR l'interprofession animale (INTERVIG) et végétale (APIFIVEG).

Il est **garant du dynamisme du réseau** et de son intégration dans les stratégies nationales et locales. En concertation avec les professionnels, il favorise l'émergence de nouvelles actions en réponse aux besoins des producteurs locaux, que ce soit en termes d'innovations ou d'actions de transfert. Il s'appuie le cas échéant sur des commissions spécifiques tant pour l'émergence des projets et le suivi de ceux-ci, que pour la validation et le transfert des résultats. Il peut également solliciter les avis d'experts extérieurs ou de conseils scientifiques *ad hoc* pour l'aider à fonder son avis .

Il assure également **la coordination des autres instances de gouvernance**, d'orientation stratégique et de mise en œuvre des politiques publiques nationales et locales, en particulier le COSDA.
Plus largement, il **favorise les stratégies visant à développer le transfert** des résultats à l'ensemble des publics-cibles : prescripteurs (techniciens des OP, conseillers des chambres d'agriculture, formateurs...), agriculteurs, jeunes en formation, chercheurs…
Dans le cadre de la préparation des projets RITA pour la période 2015-2020,**il priorise et valide les projets qui sollicitent un financement public** (État, FEADER et/ou autres fonds européens, Collectivités Locales sur leurs budgets propres ou autres partenaires).
Enfin, il s'assure de la bonne mise en œuvre des actions financées dans le cadre des RITA par un suivi technique et financier régulier.

Animation Régionale et Nationale

L'animation régionale est assurée par un ou plusieurs animateurs. Ceux-ci **organisent les Comités de Pilotage Régionaux, et assurent le suivi des actions programmées** sur le terrain. Elle a également pour rôle d'assurer le lien avec l'Animation Nationale.
L'animation nationale est assurée conjointement par le CIRAD et l'ACTA. Celle-ci a pour objectif d'appuyer une réflexion stratégique pour le réseau, suivre l'avancement des projets en cours, ou encore d'assurer la promotion des interactions entre DOM.

Le COPIL (Comité de Pilotage National)

Le Comité de Pilotage National est l'instance de gouvernance des RITA. Il veille au bon respect des orientations retenues, et au bon fonctionnement de l'ensemble du réseau. Il se compose de représentants du MAAF, du MOM, de l'ODEADOM, de l'ACTA, de l'APCA, du CIRAD, de l'INRA, des DAAF des 5 départements, ainsi que des Collectivités Territoriales autorités de gestion des fonds européens (Région Guyane, Guadeloupe, Martinique Réunion, ainsi que du Conseil Général de Mayotte).

Les proposition des partenaires pour la période 2015-2020

A travers ces propositions, le réseau souhaite **renforcer la collaboration** entre les différents acteurs du territoire, mais également en dehors. Le RITA cherche également **la mise en cohérence de différentes actions et initiatives développées en Guyane**, liées à l'innovation agricole et le transfert de technologies auprès des producteurs.

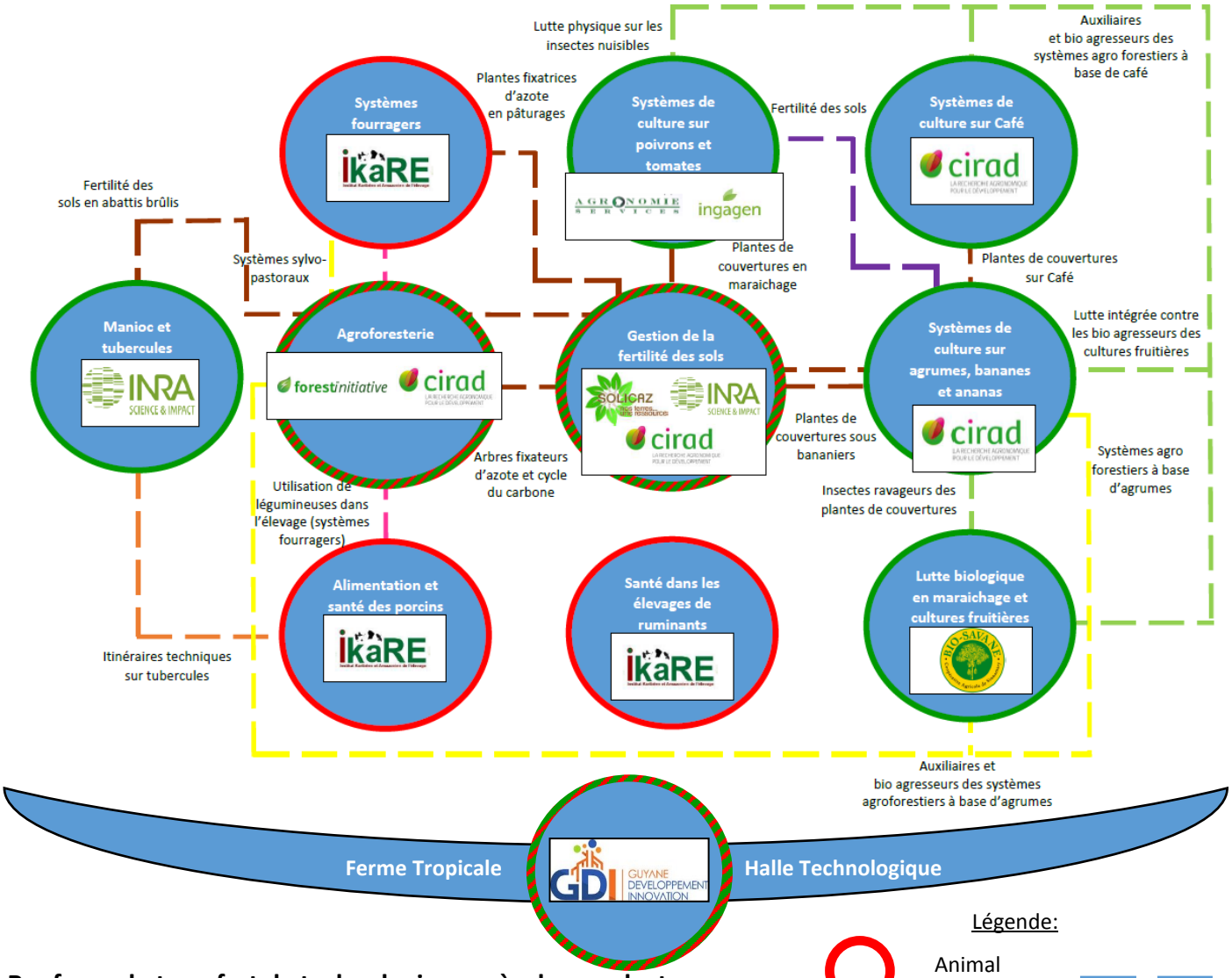

Légende:

- Animal
- Végétal
- Transversal
- Actions liant les différents projets

Renforcer le transfert de technologie auprès des producteurs

La priorité du RITA pour cette nouvelle programmation est de **transférer aux producteurs de Guyane les connaissances et technologies acquises durant ces trois dernières années.** L'atteinte de cet objectif passe notamment par le **renforcement de l'implication des structures de formation** dans le dispositif (tel que l'EPLEFPA), et des organisation professionnelles dans la construction et le suivi des projets.

Jean-Marc Thevenin - Animateur National
CIRAD TA B-DIR/09 Avenue Agropolis
34398 Montpellier Cedex 5
Tél: 04 67 61 58 22
Mail: jean-marc.thevenin@cirad.fr

Philippe Prigent - Animateur National
ACTA - 149, rue de Bercy, 75595 Paris cedex 12
Tél: 01 40 04 50 00
Mail: philippe.prigent@acta.asso.fr

Loïc LAFAY - Animateur Régional
Campus Agronomique
CIRAD
97310 Kourou
Tél: 06 94 41 13 88
Mail: loic.lafay@cirad.fr